

HEURES SUPPLÉMENTAIRES
INSERTION
OJECTIF
PROFESSION
PRIME INDÉMNITÉ
MÉTIER
MISSIONS
SALAIRE
ACTIVITÉ
DIPLOME DU SUPÉRIEUR
EXERCER RÔLE
BAC+5
EXPÉRIENCE 13ÈME MOIS

L'UVSQ enquête chaque année les diplômés de Master sur leur devenir. Les emplois, les missions et les salaires 18 mois après, sont renseignés ici.

Mention **Droit** -
Parcours **Carrières administratives**
Promotions **2021-22 à 2022-2023**



Crédit photo © C. Lauté, 2010





18 mois après le diplôme...



En général

L'UVSQ enquête par internet et par téléphone, chaque année, les promotions de Master, 12 mois et 18 mois après l'obtention de leur diplôme.

Cette enquête a pour objectifs :

- de répertorier et d'analyser les conditions d'insertion professionnelle,
- de repérer les parcours caractéristiques des débuts de carrière,
- d'établir un premier bilan du lien formation-emploi.

Ces données rendent compte de la situation des répondants diplômés de chacune des formations enquêtées. Elles doivent être considérées comme une description des situations plutôt que la mise en évidence de régularités statistiques.

Sont également disponibles :

- les fiches pour toutes les [spécialités de Master 2022 à 2023](#) de l'UVSQ, enquêtées 18 mois après l'obtention de leur diplôme,
- les fiches pour toutes les [spécialités de Master 2007 à 2020](#) de l'UVSQ, enquêtées 30 mois après l'obtention de leur diplôme,
- les listes des [emplois, des missions et des salaires des Masters 2022 à 2023](#),
- et les [devenirs comparés des promotions de Master 2022 et 2023](#) et des [promotions précédentes](#).

■ POUR ALLER PLUS LOIN

Le devenir des diplômés de Master de l'UVSQ :

- par spécialité
- des années précédentes

www.uvsq.fr/sea

rubrique « Devenir des promotions ».





18 mois après le diplôme...



Promotion 2022-23

■ Emplois et missions

Chargé / Chargée d'études juridiques : Rédaction normative, expertise juridique, dialogue social avec les organisations syndicales

Attaché / Attachée d'administration - Adjoint / Adjointe au chef / à la cheffe de la division des examens administratifs et des expulsions : Encadrement d'équipe, rédaction d'arrêtés préfectoraux, participation à l'évolution d'une composante importante du droit public

Chef / Cheffe de cabinet d'une préfecture - Chargé / Chargée de la communication institutionnelle et de crise : Supervision de la communication, gestion des relations politiques et de la représentation de l'Etat, suivi des dossiers du préfet / de la préfète

Collaborateur / Collaboratrice de groupe politique : Accompagnement d'élus, veille et gestion de la communication

Officier / Officière de police stagiaire (2) : Protection des personnes, des biens et des institutions, commandement et management d'une unité de police, interface partenariale avec l'ensemble des acteurs locaux

Professeur certifié / Professeure certifiée stagiaire d'Histoire-Géographie : Instruction, éducation

Consultant / Consultante en transformation numérique dans le secteur public : Participation à l'homologation des SI et à des chantiers agiles

Gestionnaire délégué / déléguée : Suivi RH et budgétaire

■ Salaire net mensuel, avec majoration mensuelle* (primes, indemnités) - équivalent temps plein - *Avant imposition à la source

Salaire plafond

2 700 €

Salaire médian

2 300 €

35 844 €
brut annuel

Salaire plancher

1 600 €

La moitié gagne plus de 2 300 €. 80% des diplômés (7 sur 9) gagnent entre 1 600 € et 2 700 €.

■ Majoration annuelle (primes, indemnités, 13ème mois, heures supplémentaires)

3 en perçoivent, **6** n'en perçoivent pas



Non indiqué, effectifs insuffisants



18 mois après le diplôme...



Promotion 2021-22

■ Emplois et missions

Juriste en droit de la fonction publique : Conseil aux collectivités, rédaction d'études sur l'application du droit de la fonction publique territoriale

Attaché / Attachée d'administration stagiaire

Inspecteur / Inspectrice de la répression des fraudes : Contrôle des professionnels, rédaction de suites adaptées

Inspecteur / Inspectrice des finances stagiaire : Gestion de la comptabilité, connaissance de la fiscalité, gestion humaine et management

Chef / Cheffe de bureau adjoint / adjointe habitat et précarité énergétique : Animation de la lutte contre l'habitat indigne, suivi des dossiers complexes, conseil aux collectivités sur la thématique habitat des programmes de revitalisation des centres villes et des centres bourgs

Consultant / Consultante en secteur public : Accompagnement des administrations publiques dans leur transformation numérique, organisationnelle ou dans leur modernisation

Chargé / Chargée de mission initiatives et entrepreneuriat : Gestion de projets, rédaction d'appels à des professionnels, animation de différents formats

Commissaire de police

Elève commissaire de police : Sécurité des biens et des personnes, pilotage des opérations, suivi de l'action des enquêteurs

Elève commissaire des armées : Formation militaire et administrative

Officier / Officière de police - Chef / Cheffe de groupe : Management

Officier / Officière de police

Elève officier / officière de police : Coordination des enquêtes, secondement ou suppléance du commissaire de police, surveillance de la voie publique, lutte contre la délinquance

Elève gardien / gardienne de la paix (3) : Sécurisation des personnes et des biens, investigation, patrouille, lutte contre la criminalité

Intervenant / Intervenante socio-judiciaire (Enquêteur social / Enquêtrice sociale - Contrôleur / Contrôleuse judiciaire) : Réalisation des enquêtes sociales, des entretiens de contrôle judiciaire et des rapports pour les audiences, organisation des stages de responsabilisation

Enquêteur / Enquêtrice de personnalité : Réalisation d'enquêtes de personnalité dans le cadre d'enquêtes judiciaires



18 mois après le diplôme...



■ Salaire net mensuel, avec majoration mensuelle* (primes, indemnités) - équivalent temps plein - *Avant imposition à la source

Salaire plafond

2 454 €

Salaire médian

1 800 €

28 052 €
brut annuel

Salaire plancher

1 500 €

La moitié gagne plus de 1 800 €. 80% des diplômés (14 sur 17) gagnent entre 1 500 € et 2 454 €.

■ Majoration annuelle (primes, indemnités, 13ème mois, heures supplémentaires)

8 en perçoivent, **10** n'en perçoivent pas



Non indiqué, effectifs insuffisants

